



BULLETIN MUNICIPAL *Keleier Kerzent*

N° 422 – JANVIER 2016



LES VŒUX DU MAIRE

C'est dans un contexte dramatique que s'est terminée l'année 2015, pour la seconde fois en dix mois, la France a été frappée par des terroristes avec des attentats perpétrés contre la liberté.

Il est indispensable que dans ces moments graves, nous soyons tous unis dans la devise de la République Française « Liberté, Égalité, Fraternité ».

L'actualité récente sur le climat (COP 21) met en évidence la nécessité de modifier nos façons de penser et de faire, chacun à son niveau, citoyens et collectivités doivent avoir un rôle d'exemplarité dans leur fonctionnement interne et choix stratégiques. Les mesures prises impacteront notre vie quotidienne.

Chacun sait que les collectivités doivent faire face à de nouvelles contraintes budgétaires et à la baisse programmée des dotations de l'Etat. Néanmoins, notre collectivité poursuit les investissements nécessaires à l'amélioration du quotidien pour :

- Aménager une aire de jeux pour les jeunes enfants dans l'enceinte du jardin du presbytère, récemment acquise par la commune.
- Maintenir la sécurité de la population par sa participation (51 000 €) au financement du Centre de Secours et d'Incendie de Plabennec.
- Améliorer son cadre de vie avec l'enfouissement des réseaux dans l'agglomération, route de Plabennec.
- Dynamiser la vie locale dans le cadre de l'opération « Cœur de Bourg » qui passera bientôt du stade de projet à celui de réalité. Le bâtiment de Brest Métropole Habitat devrait démarrer en février prochain, de même que les maisons de ville, et s'en suivront les travaux de finition des espaces publics.

Sans une volonté d'investissements structurants, notre commune stagnerait, ce qui serait préjudiciable pour les générations futures. Dans le courant de l'année 2016, la réflexion se poursuivra pour :

- Modifier les documents d'urbanisme, afin d'ouvrir à l'urbanisation un nouveau périmètre. Aujourd'hui cette opération doit être réalisée dans le cadre d'un PLU intercommunal.
- Densifier et revitaliser le centre bourg par des études d'esquisses et de faisabilité financière concernant l'emprise de l'ancien bar du Recto-Verso.

Tout au long de l'année, nos associations contribuent au bien vivre ensemble, et au rayonnement de notre commune, je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement.

A tous les nouveaux kersaintais, je souhaite une bonne intégration sur notre commune et les invite à découvrir nos associations.

Je remercie le personnel communal pour son implication au service de la population.

Au nom de l'équipe municipale, du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Jean-Yves ROQUINARC'H
Maire



Le conseil municipal, le personnel communal vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2016

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h.

Un secrétariat téléphonique prendra les appels avec possibilité de rendez-vous selon les cas.

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR,

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

↑ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

↑ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

↑ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- B. PERES, 2^{ème} adjoint : mardi 05 janvier de 10h à 12h.
- P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Séances matinées d'éveil et d'échange : **mercredi 06 et lundi 25 janvier.**

INFORMATIONS

ENQUETE INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise du **2 au 23 janvier 2016** une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers : l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

BABY-SITTING

Si vous recherchez une personne pour garder ponctuellement vos enfants, un soir ou le week-end, un fichier des personnes formées est disponible en mairie.

PIECES D'IDENTITE

◆ **Carte nationale d'identité** : 2 photos d'identité identiques et récentes (non scannées et non découpées), 2 justificatifs de domicile (facture d'électricité, d'eau, quittance loyer... moins de trois mois), 1 copie d'acte de naissance avec filiation (à la mairie du lieu de naissance), photocopie du livret de famille pour les mineurs et pour les femmes mariées, l'ancienne carte d'identité, l'empreinte de l'index gauche. (*Délai : un mois*)

Concernant le renouvellement de la carte d'identité, si la précédente carte n'est pas présentée au guichet au moment de la demande vous devrez vous acquitter d'un timbre de 25 €.

PASSEPORT

L'acquiescement du droit de timbre : **86 €** pour les majeurs, **42 €** pour les mineurs, **17 €** pour les mineurs de moins de 15 ans. **RAPPEL : les demandes de passeport sont à faire à la mairie de Plabennec, Guipavas, Brest, Landerneau (Sur RDV).**

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

L'heure du conte (pour les enfants de 2/3 ans à 5/6 ans) aura lieu le **mercredi 20 janvier 2016** à 17h45.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plouvien, de 14h à 17h les **lundis 11 & 25 janvier 2016**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.398.40.91.16).

PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

ETAT CIVIL

Naissances

- Chloé Anna PARET, 6 hameau Kerivin, née à Brest le 23 novembre 2015.
- Norah Aimée PEDROS-GIMENEZ, 5 route de L'Echangeur, née à Brest le 10 décembre 2015.
- Lizenn Aurore GUEGUEN, 10 rue Abbé Cloarec, née à Brest le 20 décembre 2015.

Publication de mariage

● Louis-Marie JOUANNO, NOYAL-PONTIVY et Céline RIVALAN, 4 Lannon, KERSAINT-PLABENNEC.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

La Maison du Lac, nouvelle adresse :

Hôtel de Communauté 545 rue Gustave Eiffel – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC. Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓ **ASSISTANTE SOCIALE DPAS :** ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ **ACCUEIL EMPLOI :**

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓ **CPAM :** Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ **ARMEE DE TERRE :** 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓ **ADMR :** L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : Gare du Lac, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓ **ADS – L'association assure des services et soins à domicile :** aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓ **CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓ **PUERICULTRICE :**

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓ **CONSULTATIONS POUR ENFANTS :**

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓ **FNATH (association des accidentés de la vie) :** Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclarations Préalables :

- PAUGAM Marie-France, 1bis rue des Primevères : abri de jardin
- REALLAND Gilles, 6 hameau Kerivin : ouverture fenêtre de toit
- MORVAN Angélique, 5 rue des Roitelets : murets
- CERLES Bernadette, 6 route de St Divy : remplacement de fenêtres.

Permis de construire accordé :

Lotissement Lez Ar C'hoat

- MOURIER Valérie, Kersaint : lot 21.

ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Programme « Les mercredis de janvier 2016 »

- ✦ 06/01 : Citoyens du monde, drapeau du monde
- ✦ 13/01 : Cuisine : scones d'Angleterre, le Char Ecossois de St Thonan
- ✦ 20/01 : Le Grand Jeu des capitales, mon passeport
- ✦ 27/01 : Création d'un monopoly monde.
- ✦ 03/02 : Dobble monde, mölkky Finlandais.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue. Tél 06.07.73.23.15 ou 02.98.01.14.98

mail clsh.saint.thonan@live.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

« AM STRAM GRAM » PLABENNEC

L'accueil de Loisirs de Plabennec « Am Stram Gram » est ouvert toute l'année. Il accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Inscriptions au 02.98.40.49.92, les mardis de 9h30 à 17h30 ; les jeudis de 9h à 12h et les mercredis et vacances scolaires de 10h à 18h30.

Afin d'améliorer la qualité de service, la municipalité de Plabennec s'est dotée d'un nouveau logiciel d'inscription. Vous pouvez inscrire vos enfants sur l'ESPACE FAMILLE, accessible via le site de la commune ou sur le lien suivant :

<https://www.espace-famille.net/ville-plabennec/index.do>

Les inscriptions à la demi-journée, avec ou sans repas sont toujours possibles. Renseignements : Am Stram Gram – service enfance : 02.98.40.42.92.

ACCUEIL PARENTS-ENFANTS (*gratuit et ouvert à tous*)

Faire une pause avec son enfant, passer du temps ensemble dans un lieu accueillant et chaleureux, rencontrer d'autres parents, discuter, échanger, partager... Un espace de jeu et de parole pour les futurs parents, les enfants (0/4 ans) accompagnés de leurs parents, grands parents... Entrée libre de 9h30 à 11h30, Maison de l'enfance de Plabennec, rue de l'Aber Les **jeudis 7 et 21 janvier 2016**. (Renseignements au 06.18.08.25.11)

AFM Téléthon 29N

La coordination AFM téléthon remercie les organisateurs, la municipalité, les associations, les bénévoles qui ont donné de leur temps et surtout les donateurs.

Le Téléthon est un élan de solidarité, unique au monde dont chacun peut être fier au regard du résultat. Votre don nous donne les moyens d'aller plus vite, plus loin. « Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, puis les fleuves et les océans ». Merci à vous au nom des malades et de leurs familles. A l'année prochaine.

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Fermé le mardi !!!** ☎ : 06.14.71.56.57.

CCPA - DECHETS MENAGERS
La collecte a lieu toutes les deux semaines

Les mardis 12 & 26 janvier 2016.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

PASSAGE du LAMIER : courant mars 2016

Les agriculteurs et propriétaires fonciers intéressés par le passage du lamier de la CCPA en bordure de leurs propriétés, le long des voies publiques, sont invités à passer en mairie pour y compléter une fiche d'inscription. Une caution sera demandée à la réservation. Cette caution sera restituée si les déchets de branchage sont ramassés le jour du passage du lamier par le demandeur.

ORDURES MENAGERES : Période de Noël

Noël, c'est la joie des petits et des grands de recevoir des cadeaux bien enveloppés dans un joli papier et des boîtes de cartons à profusion. Dans cette liesse ne surchargez pas vos bacs d'ordures ménagères et n'oubliez pas le tri sélectif en mettant chaque déchet au bon endroit (papier d'emballage, cartons aplatis et vidés de tout, et verre dans les colonnes disposées à cet effet). Nous vous rappelons que les sapins de Noël ne seront pas ramassés par le service de collecte des ordures ménagères. Ils sont à déposer dans les déchetteries ou les aires de déchets verts.

ASSOCIATIONS LOCALES

**LES SEMELLES
KERSAINTAISES**

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✓ Le 03/01 – 10/01 – 17/01 : Entraînement Kersaint à 9h30
- ✓ Le 24/01 : Les foulées de Guisseny : 10km à 10h
- ✓ Le 31/01 : Les foulées de Saint-Divy : 15km à 10h30.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 03/01 : Kersaint : départ 10h (marche familiale)
- ✓ Le 10/01 : Landerneau : départ 9h30
- ✓ Le 17/01 : Trémaouézan : départ 9h30
- ✓ Le 24/01 : Kersaint : départ à 9h30
- ✓ Le 31/01 : Le Relecq-Kerhuon : départ 9h

Amateurs de randonnée et de course à pied de tous niveaux, venez rejoindre une association joyeuse et dynamique.

Les rendez-vous ont lieu devant la salle Félix Guéguen les mercredis à 18h30 et les dimanches à 9h30. Toutefois, ces horaires ne sont pas figés, d'autres créneaux pouvant être créés dans la semaine. Renseignements Tél : 02.98.40.13.29.

Après une randonnée des membres de LSK et de leurs familles, les vœux du Nouvel An et la traditionnelle galette des rois auront lieu le **dimanche 3 janvier 2016**, au sous-sol de la Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous pour déguster notre raclette géante le **samedi 23 janvier 2016**.

CLUB DES MARAIS

•L'Assemblée générale du Club aura lieu le **jeudi 21 janvier** à la salle Kreiz-Kêr. Carte d'adhérent : 14€. A la suite de l'assemblée, un Kir sera offert suivi d'un repas (15€).

Le paiement de la carte et du repas peut se faire sur le même chèque. Inscription pour le repas avant le 14 janvier (soit au club ou au 02.98.40.11.80) Toutes les nouvelles et nouveaux seront les bienvenus (es).

•Le club organise le **2 février** la qualification des dominos et le **9 février** la qualification de belotte pour le secteur des Moulins dans l'espace Kreiz-Kêr.

TBK BADMINTON et TENNIS DE TABLE

Le bureau du TBK vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2016. Vous pouvez toujours adhérer au club en venant essayer l'activité aux horaires des entraînements.

*Badminton : entraînement adultes le mardi et le jeudi de 20h à 22h ; entraînement enfants encadrés le mardi de 18h30 à 20h.

*Tennis de table : le jeudi de 20h à 22h et le dimanche de 10h à 12h.

Les BIDOURIGS (Assistants Maternelles)

La collecte de journaux continue ; merci de penser à nous ! Mettez vos journaux de côté, une permanence de dépôt aura lieu le **samedi 09 janvier** de 10h à 12h au local situé au pignon Est du presbytère.

AS KERSAINT

L'AS Kersaint vous souhaite une bonne et heureuse année 2016. A cette occasion, nous invitons tous les bénévoles, dirigeants, éducateurs, joueurs, parents de joueurs et supporters à un pot de l'amitié le **dimanche 24 janvier 2016** au club house du stade. Merci aux nombreux sponsors pour l'intérêt qu'ils portent au club et pour leurs contributions. Avis aux nouveaux résidents et aux supporters, venez soutenir les équipes jeunes et seniors du club. L'année 2016 sera aussi ponctuée de plusieurs manifestations : tournoi inter-collègues (fin mai) et opération ferraille (début juin).

ANNONCES DIVERSES

DON DU SANG

L'amicale pour le don du sang bénévole invite les donateurs de sang, ses adhérents et sympathisants à la cérémonie des « Vœux du Président et Pot du Nouvel An » qui aura lieu le **vendredi 08 janvier**, salle Marcel Bouguen à Plabennec à 18 heures. Grâce aux donateurs, de nombreuses vies sont sauvées.

KIG-HA-FARZ : L'hospitalité diocésaine de Lourdes

organise un Kig-ha-Farz le **dimanche 10 janvier** à 12h30 dans la salle Brocéliande à Ploudaniel. Adultes 12€, enfants 8€, à emporter 10€ (prévoir récipients) renseignements au 02.98.40.11.80

MAISON FAMILIALE DE ST RENAN

Elle organise le **samedi 06 février**, de 9h à 17h, une journée « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance. Renseignements au 02.98.84.21.58 ; par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr

PETITE ANNONCE

■ Vends bois de chauffage, cause surplus ☎ 02.98.40.13.30.

Pour une parution dans le bulletin de février 2016, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **23 janvier 2016**.